

Recherches sociographiques



Louis MASSICOTTE, *Le Parlement de Québec de 1867 à aujourd'hui*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 298 p.

Christian Blais

Volume 51, numéro 1-2, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/044730ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/044730ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Blais, C. (2010). Compte rendu de [Louis MASSICOTTE, *Le Parlement de Québec de 1867 à aujourd'hui*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 298 p.] *Recherches sociographiques*, 51(1-2), 269–271. <https://doi.org/10.7202/044730ar>

des thèmes abordés dans *La face cachée des élus* ont été examinés... et analysés. En bref, il faut remarquer un déficit de rigueur, traduit notamment dans le flou qui entoure certaines notions comme le patronage et le lobbyisme, phénomènes placés au cœur même des observations que Boisvert emprunte à ses témoins. Ceux-ci ont par ailleurs évoqué des aspects extrêmement intéressants, éclairants même, de leur travail de médiation au profit des mandants qui les élisent. Manifestement, ils accomplissent avec le plus grand respect les tâches greffées à ce travail et souhaitent l'adhésion à des normes éthiques exigeantes qui permettraient de faire apprécier leur action à sa pleine valeur.

Conscients que des préoccupations d'un tel ordre ont pour effet de ralentir le rythme de l'activité politique, couramment tenue pour inefficace, les élus rencontrés par Boisvert les jugent néanmoins nécessaires pour (re)gagner la confiance de citoyens facilement portés au cynisme. Tout comme certains professionnels de la médecine, ils estiment tout de même que l'aversion des citoyens à l'égard de l'ensemble des politiciens n'affecte pas, la plupart du temps, la qualité des relations interpersonnelles avec leurs concitoyens. Ils privilégient par ailleurs des approches qui respectent leur autonomie ; du moins paraissent-ils peu apprécier des interventions qui leur « dicteraient » de l'extérieur des conduites estimées bonnes. Dans cette perspective, cela pourrait surprendre plus d'un profane, l'application de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme agace vivement alors que les règles relatives au financement des partis politiques et l'institution du juriconsulte se valent généralement des notes positives. Certains font, vraisemblablement sans le savoir, aussi écho à *La contre-démocratie* de Pierre Rosanvallon quand ils signalent les abus de contrôle et de surveillance dont les fonctions politiques sont l'objet. D'autant plus que plusieurs sont convaincus que, sur une base comparative, le Québec et sa classe politique font preuve de conduites éthiques remarquables.

Si Yves Boisvert a produit un travail qui comporte des faiblesses méthodologiques et éditoriales, il faut par ailleurs lui donner crédit d'avoir publié un ouvrage qui tranche avec le dénigrement dont la classe politique est allègrement l'objet. Il aiguise ainsi notre conscience que le règne d'un citoyen-juge qui se dégage trop légèrement de sa propre responsabilité de participer à l'édification du vivre-ensemble accroît dangereusement les risques d'érosion d'une éthique démocratique qui, elle, ne peut s'épanouir que grâce à un débat public ouvert et axé sur le compromis.

Raymond HUDON

*Département de science politique,
Université Laval.
raymond.hudon@pol.ulaval.ca*

Louis MASSICOTTE, *Le Parlement de Québec de 1867 à aujourd'hui*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 298 p.

Titulaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires à l'Université Laval, Louis Massicotte est spécialiste du parlementa-

risme. Son ouvrage, *Le Parlement de Québec de 1867 à aujourd'hui*, est tiré en majeure partie de sa thèse de doctorat soutenue à l'Université Carleton, à Ottawa (1992) et de divers articles publiés par l'auteur. L'étude tient compte aussi – le recul en moins – des crises et des réformes qui ont modulé la pratique parlementaire jusqu'en 2009. Livre au style académique et fruit d'une réflexion universitaire, il s'adresse autant aux spécialistes d'histoire politique, de sciences politiques qu'à quiconque cherche à connaître en profondeur les rouages et l'évolution du parlementarisme au Québec.

Les idées maîtresses de l'ouvrage sont claires. L'auteur soutient que depuis 1867 jusqu'au milieu du XX^e siècle, les simples députés ont eu voix au chapitre dans l'exercice du pouvoir législatif. Il montre que l'accroissement des responsabilités de l'État québécois depuis la Révolution tranquille a généré des réformes parlementaires ayant eu pour conséquence de raffermir les pouvoirs de l'Exécutif sur les travaux de l'Assemblée. Il termine en expliquant que, même si le Québec a investi une dimension identitaire à ces réformes, la « modernisation » du Parlement de Québec se compare bien des fois à celle mise en marche à Ottawa. La démonstration est convaincante. Si l'approche tend vers la neutralité (l'objectivité) vis-à-vis l'objet étudié, rien n'empêche l'auteur d'y aller – exceptionnellement, faut-il le préciser – d'interprétations plus personnelles ou, qui mieux est, de souligner sur un ton pince-sans-rire quelques singularités puisées dans nos annales parlementaires.

L'année 1936 est présentée comme une date charnière. Le premier ministre Maurice Duplessis est révélé comme un homme politique qui, mieux que ses prédécesseurs, a su resserrer la discipline de parti, marquant ainsi le début d'une mutation profonde et à long terme. Pour mieux démontrer les changements qui surviennent sous l'Union nationale, Massicotte a naturellement pris soin de dresser d'abord le portrait type du législateur québécois du XIX^e siècle et du premier tiers du XX^e siècle. La différence est saisissante. Les décennies qui suivent la Révolution tranquille, s'inscrivent également comme un nouveau tournant en ce qui concerne le rapport de force entre le Législatif et l'Exécutif. Au grand dam des députés d'arrière-banc, les réformes des années 1960 (et celles des décennies suivantes) ont eu pour effet de les marginaliser davantage dans leur rôle de législateur; pendant que se multipliaient les interventions de l'État québécois, explique Massicotte, la ligne de parti se raffermait plus que jamais, ne valorisant en rien la fonction de député. C'est le gouvernement qui mène le jeu – sauf lorsqu'il est minoritaire en Chambre, ce qui est exceptionnel au Québec. En même temps, l'auteur passe en revue les éléments de l'histoire parlementaire qui ont évolué, se sont adaptés ou qui ont disparu du décor politique. Que ce soit le règlement, la liturgie parlementaire, les commissions permanentes, le lieutenant-gouverneur ou le Conseil législatif aboli en 1968.

Méticuleux lorsque vient le temps d'expliquer ses méthodes d'analyse, Massicotte expose ses résultats en les appuyant par des tableaux et par des graphiques détaillés. Des exemples viennent parfois illustrer son propos (dans la première partie notamment), mais la description et l'analyse prennent le pas sur la dimension contextuelle. L'ouvrage de Massicotte présente avec rigueur les transitions opérées au sein de l'institution parlementaire québécoise depuis la Confédération. Ce livre demeurera longtemps un outil de travail pour qui veut recenser les cas de figure ou situer dans le temps les nombreuses réformes parlementaires du Québec. Plus

encore, il ouvre des pistes de recherche et amorce des réflexions utiles sur un vaste chantier qui nous amènera sans doute à mieux comprendre le Parlement de Québec depuis sa genèse au XVIII^e siècle. Une erreur à signaler cependant : l'auteur recense le dernier vote perdu par le premier ministre en Chambre à la session de 1933 (p.151 et p. 169). Il aurait fallu écrire 1934. L'ouvrage comprend une bibliographie mais il manque un index. La table des matières est tout de même assez détaillée pour pallier en partie cette lacune.

Christian BLAIS

*Historien,
Assemblée nationale du Québec.
cblais@assnat.qc.ca*

Chantal GIRARD, *Le bilan démographique du Québec. Édition 2008*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2008, 79 p.

Un des mandats de l'Institut de la statistique du Québec est d'établir et de tenir à jour le bilan démographique du Québec. Depuis plusieurs années, l'Institut publie donc un rapport qui résume la situation démographique québécoise (fécondité, mortalité, migrations et nuptialité) de l'année. Les dernières versions de ce bilan présentent seulement les statistiques démographiques principales et tous les détails se trouvent sur le site Web de l'Institut.

L'Édition 2008 du bilan démographique du Québec permet de bien apprécier les bouleversements démographiques des dernières années. En 2007, l'augmentation du nombre des naissances (de près de 3 %, la cinquième hausse annuelle consécutive) et de l'indice synthétique de fécondité (qui a atteint 1,65 enfant par femme, comparativement à 1,45 en 2000) sont les tendances démographiques qui ont reçu plus d'attention par les médias et l'opinion publique, sans doute parce qu'elles représentent une inversion de tendance majeure par rapport aux années 1990. Néanmoins, « les années à venir diront s'il s'agit d'une conjoncture éphémère ou d'un changement structurel du calendrier de la fécondité » (p. 29). En accord avec les prédictions de la deuxième transition démographique, de plus en plus ces naissances se produisent en dehors du mariage, en regard de la chute continue de la nuptialité qui s'accompagne d'une élévation de l'âge au mariage et de l'aggravation de l'instabilité conjugale. Le changement démographique le plus étonnant (même si moins publicisé) est pourtant la stabilité du nombre de décès qui, dans le contexte d'une population vieillissante, indique une diminution de la mortalité. Si la hausse du nombre de naissances et la stabilité du nombre de décès se traduisent dans un accroissement naturel positif en légère augmentation par rapport aux années précédentes, l'augmentation des migrations interprovinciales est à l'origine d'un solde migratoire en légère diminution. En effet, « pour une deuxième année consécutive, la part de l'accroissement naturel est un peu plus importante que celle de l'accroissement migratoire dans la croissance totale de la population québécoise » (p. 17).